



Litige avec l'acheteur d'un véhicule

Par **Abadie2_old**, le **10/08/2007 à 14:14**

Il y a 1 semaine j'ai vendu une voiture à un particulier. Cette voiture était en bon état, le contrôle technique était ok, zéro défaut. Il a eu un problème mécanique. Le montant des réparations s'élève à 1500€. Il veut me tenir responsable. Il propose une annulation de la vente pour vice caché ou un paiement des réparations. Or la voiture n'a jamais eu aucun soucis mécanique et étant moi même mécanicien, l'entretien a été effectué par mes soins. Il a fait appel à son assistance juridique. Qu'est ce que je risque et puis-je me retourner contre lui ?